REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DE L'INDRE

N° DE-019-2025

COMMUNE D'OULCHES

Séance du 27 juin 2025

Le vingt-sept juin deux mille vingt-cinq, à 20 heures 30, le Conseil Municipal d'OULCHES dûment convoqué s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Claude MERIOT Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice :

10

Nombre de conseillers municipaux présents :

06

Nombre de conseillers municipaux votants :

06

Nombre de conseillers municipaux pour :

06

Date de la convocation : 3 juin 2025

Résultat du vote : adoptée

Présents: Claude MERIOT, Bernard RETAILLAUD, Gilles RODIER, Jean-Louis BELIERES,

Martine JOLIVET, Dominique TARDY.

Absent excusées: Daniel HOESSEN, Yvette LACIPIERE, Thierry DEMARS, Marie-José VIVIEN

Madame Martine JOLIVET a été élu secrétaire.

OBJET: Passage au Compte Financier Unique CFU

La mise en place du Compte Finacier Unique (CFU), qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion, vise plusieurs objesctifs :

- Favorise la transparence et la lisibilité de l'information financière.
- Améliorer la qualité des comptes,
- Simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

Approuve la mise en place du Compte Financier Unique à partir de 2025 sur tous les budgets de la collectivité.

Le Maire, Claude MHRIOT Secrétaire de séance JOLIVET Martine

Transmis à la Sous-Préfecture le

Accusé de réception en préfecture 036-213601487-20250627-DE-019-2025-DE Date de télétransmission : 03/07/2025 Date de réception préfecture : 03/07/2025

Publié le : 03/07/2025 16:01 (Europe/Paris

Par : La secrétaire

https://www.intramuros.org/oulches/documents_administratifs/34597